

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2764(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Règles relatives aux établissements détenant des animaux terrestres et aux couvoirs ainsi qu'à la traçabilité de certains animaux terrestres détenus et des œufs à couver	
Complétant 2013/0136(COD)	
Sujet	
3.10.04 Elevage et production animale	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2764(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/00734